



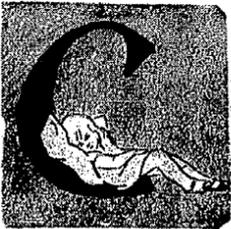
Pour citer cet article :

**Rollet (Henri), « Protégeons l'enfance : les petits vagabonds », L'Enfant, organe des Sociétés protectrices de l'enfance, n°326, mars 1934, p. 3-4 ; n°329, juin 1934, p. 3-4.**





## PROTÉGEONS L'ENFANCE



HAQUE enfant auquel nous refusons protection deviendra un réfractaire.

Si demain, il fait payer à ses semblables son arriéré d'injustices, s'il vole, s'il tue, il ne dira pas :

« Je commets un crime » ;

Il dira :

« J'use de représailles ».

La résignation n'est plus de notre siècle, il serait puéril d'y compter. »

(LES ENFANTS EN PRISON.)

Après avoir lancé dans ces colonnes des appels successifs aux lecteurs de *l'Enfant*, pour qu'ils nous aident à faire vivre les petits que nous avons déjà accueillis dans nos maisons, et pour qu'ils nous permettent de ne pas laisser sans réponse les nombreuses demandes qui nous sont adressées chaque jour, répondant à une suggestion de mes jeunes collaboratrices, j'ai retracé les grandes lignes de mon existence, dans l'espoir de provoquer quelques nouvelles vocations.

Et maintenant, pour éclairer encore davantage la route de ceux qui voudraient se consacrer à la protection de l'enfance, je vais leur présenter les différents cas psychologiques qu'ils auraient à étudier.

J'espère que ces lignes seront lues avec une bienveillante attention par les personnes qui aiment les enfants. Elles pourront en extraire différentes idées-maîtresses qui orienteront, par la suite, tout leur travail :

1° Il n'y a pas d'enfance coupable. Il y a une enfance victime de la société.

2° Tous ceux dont nous parlerons, à quelque échelon qu'ils soient de la criminalité, ont tous un lien commun, et celui-là, hélas ! n'a rien de fictif : *Ils sont tous malheureux*. Les petits vagabonds, mendiants, martyrs, voleurs, assassins, les petites prostituées...

Ceux-là, Lamartine les oubliait, quand il écrivait :

« Pourquoi Dieu mit-il donc le bonheur de la vie  
« Tout au commencement ?... »

### L'ENFANT ET LA SOCIÉTÉ I. — LES PETITS VAGABONDS

L'inculpation qui amène le plus d'enfants à la barre des tribunaux correctionnels est celle de vagabondage.

On se sent, d'instinct, disposé à une grande indulgence pour ce délit d'invention moderne qui n'était, autrefois, dans notre pays même, et n'est encore, aujourd'hui, dans la moitié du monde, qu'une forme de la liberté. Si, en Algérie, pour ne pas sortir des terres françaises, il fallait mettre à la geôle tous ceux de nos Arabes qui ne possèdent ni gourbis, ni douros dans leur djériba, le génie militaire

ne trouverait pas assez de pierres pour édifier des prisons. Or, combien de nos petits Français sont Arabes par leur nature nomade ; les uns, plus pauvres et non moins orphelins que les biskris cireurs de bottes ; les autres, plus indolents et plus paresseux que tous les Orientaux en burnous ! Vérité au pays du soleil, erreur au pays des brouillards !

Il y a plus.

Lequel d'entre nous, à certaines heures de l'existence, ne s'est senti le désir de rompre avec les conventions sociales, ou, plus simplement, de briser le cercle de son horizon, pour partir à la recherche de l'inconnu ? Mettez de l'argent dans la poche du vagabond, vous en faites un touriste. Le sportsman et le délinquant ne sont séparés que par l'épaisseur de quelques pièces de cent sous.

On peut diviser les enfants qui viennent échouer à la 15<sup>e</sup> chambre sous prévention de vagabondage, en :

Vagabonds par tempérament ;

Vagabonds par indolence ;

Vagabonds par occasion ou par indigence.

### VAGABONDS PAR TEMPÉRAMENT

Ceux-ci sont les plus intéressants, je dirai presque les plus poétiques, en raison du rôle que l'imagination joue dans leur état psychologique.

Ils appartenaient bien à cette catégorie, tous ces enfants que nous avons vus arriver à la Petite Roquette, pendant l'Exposition de 1889, et qui venaient de partout, de l'Est, de l'Ouest, du Nord, du Midi, d'Algérie même et de l'étranger, hypnotisés par le désir de voir la tour Eiffel.

Nous nous rappellerons toujours le petit Charles T..., haut comme une botte, âgé de sept ans et demi, ramassé une belle nuit d'été aux Champs-Élysées par une ronde de police et conduit au Dépôt de la Préfecture. Pieds nus, vêtu d'une chemise et d'un tablier, portant au dos le numéro matricule du dépôt, il avait été placé dans le quartier des femmes, à côté des orphelins destinés à l'Assistance publique. Il regardait avec étonnement les longues files de cellulés, mais ne pleurait pas, et racontait volontiers son histoire. Elle était simple, et en voici le résumé, vérifié par l'enquête de la Préfecture de police.

Il habitait avec sa mère, veuve et remariée, dans une ville de Seine-et-Marne. Ses parents ne s'occupaient guère de lui et le laissaient à son gré errer par les rues. Or, au coin des carrefours, les camarades plus âgés, délaissant billes et toupies, se groupaient en cercle et écoutaient les plus malins, expliquant que, là-bas, à Paris, on avait construit une tour, tout en fer, haute dix fois comme l'église, plus haute que la montagne d'en face, sur laquelle tout le monde pouvait monter, et d'où l'on découvrirait tout Paris... Quelques-uns disaient, toute la France. — Oui ! certainement, avec de grandes lunettes !...

Charles ne disait rien; il était trop petit; personne ne se serait intéressé à ses discours; mais dans sa minuscule cervelle un plan germaît déjà : « Les autres en parlent... moi, je la verrai. » Et, trotinant, il reprenait le chemin du logis maternel, recueillant encore sur le pas des portes les lambeaux de conversation des commères, où revenaient comme un refrain magique ces deux mots : « Tour Eiffel ! »

C'était donc bien vrai ; ça existait, cette merveille, puis-que tout le monde en parlait, les enfants et les parents.

Un beau jour, sans avoir prévenu personne, il enfouit dans sa petite poche le morceau de pain de son goûter, et il partit.

En route, ses souliers, déjà fort usés, l'abandonnèrent. Il ne s'arrêta pas pour si peu, et, mendiant dans les fermes où l'on a le cœur bon et l'assiette de soupe facile pour les petits vagabonds qui n'ont pas l'œil trop farouche, il arriva jusqu'aux fortifications. Là, tout d'une traite, il courut au Champ de Mars, perdant, dans les rues trop étroites, la vue du colosse de fer, mais le retrouvant pour se guider par les échappées des quais et la perspective des boulevards. Au Champ de Mars, cruelle désillusion ! il se heurta contre une longue balustrade qui défendait l'accès de la tour. Il longea plusieurs fois le périmètre de l'enceinte, cherchant à se faufiler par toutes les portes. Vains efforts ! à chaque ouverture un monsieur en casquette galonnée lui demandait vingt sous d'entrée. Vingt sous ! est-ce qu'il avait jamais possédé pareille somme ! Alors il s'assit très triste sur le rebord d'un trottoir. Des dames, le voyant déguenillé et les larmes aux yeux, s'approchèrent et lui donnèrent quelques petits sous. Il aurait voulu les garder pour tâcher d'arriver jusqu'à vingt; mais, comme il avait très faim, et qu'à Paris on ne donne pas d'écuelle de soupe aux petits enfants des rues, il entra chez un boulanger et mangea tout son capital. Trois jours de suite les mêmes tentatives se renouvelèrent; le quatrième, la police le ramassa.

Nous obtinmes l'autorisation de faire sortir le gamin du Dépôt, et le conduisîmes à l'asile temporaire du « Sauvetage de l'enfance », qui était alors ouvert à la porte du Palais.

Le lendemain, Charles avait tout à fait bon air, avec sa petite frimousse bien débarbouillée, son costume bleu marin et son large chapeau de paille. Nous l'avons mené à l'Exposition, car il se serait certainement enfui si nous ne lui avions procuré le plus vite possible la réalisation du rêve qu'il poursuivait avec tant de ténacité. Les splendeurs des galeries lui procurèrent plus d'ahurissement que d'admiration; cela lui importait peu. De toute la force de sa petite main, il nous entraîna dans la direction de la Tour Eiffel. Nous y montâmes, comme bien on pense, et quand l'œil de notre petit fou se fut largement abreuvé du panorama de Paris, toute la fièvre de ses désirs se trouva subitement calmée. Il raisonnait comme un petit homme et se montrait disposé à écouter tous nos conseils.

Ses parents ne présentant aucune garantie morale et, d'ailleurs, ne le réclamant pas, Charles fut placé huit jours après dans la Vienne. Il fit l'objet des plus vives sollicitudes de l'excellente dame qui le recueillit chez elle, à Lhonnaizé; mais de temps à autre son humeur vagabonde reprenait le dessus. Lhonnaizé n'est qu'à trente kilomètres de Poitiers. Quelques mois après son placement, Charles réfléchit qu'il serait inexcusable de ne point profiter de ce voisinage, et le voilà parti à pied. Tranquillement, il visita la ville en détail; puis, peu désireux de recommencer pédestrement un itinéraire qu'il connaissait, il se rendit chez le commissaire de police, afin de pouvoir rentrer à Lhonnaizé par chemin de fer. Les voyages avaient formé cette jeunesse.

Il déclara qu'il ne se sauverait plus, parce que « ça donnait trop d'inquiétude à Mme X... » Mais ce gamin, devenu adolescent, n'aura-t-il pas eu à subir une deuxième crise plus impétueuse encore que celle de sa première enfance ? Seigneur, l'avez-vous préservé de Jules Verne ?

(A suivre.)

H. ROLLET.

(1) Nos lecteurs peuvent se procurer, chez nous, « Les Enfants en prison », de G. Tomel et H. Rollet (12 fr.).

## A LA TUTÉLAIRE

Une bonne nouvelle pour « La Tutélaire », Joseph Berge, que les Œuvres d'Assistances Sociales connaissent bien, l'un de mes plus vieux collaborateurs dans la lutte en faveur des enfants malheureux, est entré au Conseil d'Administration pour aider à combattre notre déficit.

Voilà 38 ans, que j'ai enrôlé moi-même M. Berge dans les Œuvres de l'Enfance, comme délégué des lycées de Paris, à la Ligue Fraternelle des Enfants de France, dont le siège social était à l'Élysée où il allait apporter tous les dimanches un flot d'adhésions nouvelles. C'était en 1896. Il devait, plus tard, devenir Administrateur de la même Ligue, en même temps que Secrétaire général et l'un des fondateurs de l'Œuvre Sociale de Popincourt, qui fut l'origine des centres multiples de la protection de la jeunesse ouvrière, créés depuis dans les quartiers populaires de Paris et de la banlieue.

Il fut mon bras droit, en 1901, pour l'organisation de l'Exposition de l'Enfance au Petit Palais. Il m'a aidé au Sauvetage de l'Enfance et au Patronage de l'Enfance et de l'Adolescence, dans les moments les plus difficiles, rue de l'Ancienne-Comédie, rue de Rennes, rue de Vaugirard, ainsi qu'aux Tribunaux pour Enfants. Il a vécu toutes nos angoisses pour la défense des enfants traduits en justice. Que de souvenirs !

Pendant trente ans, au Barreau de Paris, avec plus de ténacité que de tapage, Berge a prêté ses conseils et sa parole à toutes les misères que nous voyions autour de nous. Jamais un appel fait à son dévouement et à son cœur n'est resté inutile. Sa serviabilité est universelle. Son accueil souriant a relevé bien des découragements, apaisé bien des conflits, sauvé bien des situations délicates.

Par ailleurs, il se distinguait dans l'œuvre de rapprochement international. Par des publications nombreuses, par ses missions, il rendait à son pays des services signalés qui eurent leur écho à la Tribune du Parlement, notamment à propos des relations franco-italiennes et au moment du Congrès de la Paix.

Berge s'était intéressé, depuis sa création, à la marche de la Tutélaire. Il a assisté à ses débuts plus que modestes, alors qu'avec quelques milliers de francs en caisse nous rêvions de construire de nouveaux pavillons pour abriter les enfants malheureux d'où qu'ils viennent. Il a assisté aux miracles par lesquels nous sommes arrivés à réaliser des plans qui laissaient nos meilleurs amis incrédules et même inquiets et à donner à l'actif immobilier de la Tutélaire une importance inespérée.

J'ai fait de nouveau appel à lui au moment où de nouvelles batailles s'engagent ; il est venu, comme toujours, sur le même terrain de justice et de bonté qui fut celui de toute sa vie.

HENRI ROLLET.

## LES ENCOURAGEMENTS

### Lettres reçues

Monsieur,

C'est avec plaisir que je m'empresse de venir vous souhaiter une bonne et heureuse année, ainsi qu'à Mlle Puel, car je ne vous ai pas oublié et, Monsieur, je souhaite que la Tutélaire dure le plus longtemps possible, car, Monsieur, vous faites tant de bien à toutes ces âmes !

Monsieur, je suis très contente d'avoir rentré dans votre œuvre et d'où maintenant je suis venue en pension. Et je pense beaucoup à mon avenir, Monsieur, et vous serez étonné de cette bonne nouvelle : un jeune homme de ce pays a demandé ma main, et Madame la Directrice a pris des renseignements sur lui ; ce jeune homme est très travailleur, honnête, sérieux. C'est mon avenir qui se prépare, Monsieur, et je sais que vous êtes content lorsque vous mariez une de vos filles. Mes compagnes se joignent à moi pour vous souhaiter une heureuse année et une bonne santé.

Une de vos filles qui ne vous vous oublie pas.

Pierrette. 1

Cher Monsieur Rollet,

Comme toutes les années passées, je tiens, à l'occasion de la nouvelle année, à vous adresser mes meilleurs souhaits de bonheur et de santé, ainsi qu'à votre famille.

Que je suis heureux, en ce jour, de vous renouveler tous les sentiments de reconnaissance que je vous dois.

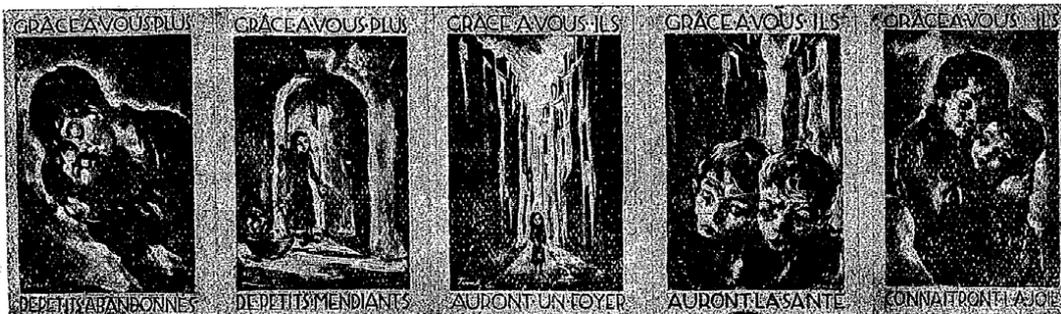
Je compte peut-être cette année être sur le tableau pour le grade d'officier de la L. H. Si cela vient, j'en aviserai le patronage afin de faire la mutation au tableau d'honneur.

J'ai conservé, Monsieur Rollet, l'épée d'honneur que me remit le patronage, comme récompense, pendant la guerre 14-18.

Souvent, toujours même, je pense à vous, moi qui vous ai connu, il y a de cela longtemps, 14, place Dauphine. Enfin, on ne rajeunit pas, 57 ans. Vieux pupille reconnaissant et le doyen peut-être du patronage. Recevez mes respects et aussi mon meilleur souvenir. Votre vieux pupille,

A. M., Lieutenant en retraite.

Ils ont  
droit



(NOS NOUVEAUX TIMBRES)

à la vie  
et  
à la joie !

# PROTÉGEONS L'ENFANCE

## Les petits vagabonds

(Suite)



Nous avons décidé, dans le numéro de mars, de présenter à nos lecteurs différents cas psychologiques qu'ils auraient à étudier s'ils voulaient se consacrer un jour à la protection de l'enfance. Nous leur demandons de bien vouloir en extraire différentes idées maîtresses qui doivent orienter tout ce travail de protection.

1° Il n'y a pas d'enfance coupable.

Il y a une enfance victime de ses instincts mal dirigés, victime de la société.

2° Tous ceux dont nous parlons ont un lien commun : Ils sont malheureux.

Nous avons étudié le cas du petit Charles T..., VAGABOND PAR TEMPÉRAMENT.

Je vous présente une autre victime de l'imagination :

### PHILIPPE

Philippe, âgé de treize à quatorze ans, était le fils de braves concierges d'un riche quartier de Paris, qui certes ne rêverent jamais la conquête de la Toison d'or. Il était entré à l'école de son quartier, avait suivi la série des classes primaires et n'avait cessé d'y remporter des succès de toute espèce; chaque distribution de prix lui apportait une moisson de couronnes, et il avait obtenu du premier coup son certificat d'études à la limite d'âge minimum. Passionné pour la lecture, il avait surtout dévoré les livres qui parlent de voyages, de découvertes, d'aventures merveilleuses, en débutant par *Robinson Crusô* pour finir par *le Tour du Monde en 80 jours*. Malheureusement le besoin de s'identifier avec chacun des héros de ses lectures le poussait à mettre en action les récits de son choix. Dès neuf ans, il commençait ses fugues, s'échappant de Paris et vivant aux environs, deux ou trois jours de suite, dans les champs, dans les bois, on ne sait exactement ni où, ni comment. Ses parents ont cru bien faire en l'internant dans un bon établissement. Il s'est évadé. Nouveau placement, nouvelle évasion.

Effrayés de voir leur fils arriver à l'âge de treize ans avec de pareilles dispositions, le papa et la maman le prirent par la main et le conduisirent au Palais de Justice, demandant s'il était nécessaire de l'envoyer en correction. On leur conseilla de s'adresser au « PATRONAGE DE L'ENFANCE », le cas était loin d'être désespéré, et le Patronage envoya Philippe dans la Vienne, le plaçant isolément pour qu'il n'eût à subir ni entraînement, ni mauvais conseils.

C'était au commencement de l'hiver. Après quelques jours de bouderie et de mécontentement, l'enfant se met au travail ; mais à la première éclaircie de soleil, il disparaît pendant la moitié d'une semaine. Le mauvais temps reprend ; Philippe rentre, mâchonne quelques vagues excuses et se remet à l'œuvre. Cela dure jusqu'au printemps où Philippe disparaît, pour de bon, cette fois. Quinze jours plus tard il est arrêté, dormant dans un panier, aux Halles. Le voici à la Petite-Roquette. Croyez-vous qu'il va pousser des gémissements, implorer le pardon de ses parents, promettre de changer de conduite ? Loin de là. Son tempérament s'est bronzé, et s'il s'adresse à sa famille, c'est pour traiter avec elle de puissance à puissance. Enfin, l'attrait de la nouveauté qui l'environne et de celle qui l'attend est plus fort que la crainte d'un avenir légèrement sombre. On en jugera par la curieuse lettre que nous reproduisons ici et que l'enfant écrit à son père, de la Petite-Roquette.

« Paris, le 17 mai.

« CHER PÈRE,

« Comme je n'ai pas d'autre distraction que celle-là, je t'écris aujourd'hui pour te donner la description de la vie que je mène ici. Elle n'est pas bien gaie, mais je suis bien content de ne pas être mené à coups de fouet, comme on me l'avait dit.

« Je suis toute la journée enfermé dans une cellule dont le mobilier se compose d'un lit avec matelas, paille, 2 couvertures et 2 draps ; d'une table avec tiroir ; d'un tabouret ; d'un pot à eau et d'une terrine ; d'un pot de nuit ; d'un balai en bois et d'un crachoir.

« Quand j'ai besoin de quelque chose, j'ai une cheville en bois que je mets au guichet pour attirer l'attention du gardien.

« Le matin, je me lève, je crois, à 6 heures ; je prends mes habits quand on ouvre ma porte ; je m'habille ; puis je plie mes couvertures, mes draps, et je vais vider mon pot de nuit quand on m'appelle ; ensuite je me mets au travail après avoir balayé et fait mon petit ménage. Parlons de mon travail.

« Il n'est pas bien fatigant, et je n'en fais que plus ; je suis toujours assis, occupé à réunir des morceaux de cuir découpés à l'emporte-pièce, nommés mailles, par trois ; je les passe dans un morceau de cuivre appelé calibre où est creusée une rainure, pour faire toutes les mailles de la même grosseur ; puis je les range sur des plateaux en tôle placés à côté de moi ; quand j'en ai calibré assez, je fais la courroie qui consiste à enfiler les mailles, percées de 2 trous, sur des clous plus ou moins longs, selon la largeur de la courroie. J'en fais en ce moment qui a 6 cen-

timètres de large et j'en fais en moyenne 7 ou 8 mètres par jour.

« Mais tout travail mérite salaire. Je gagne à cela 0 fr. 10 c. par jour, marqués sur un livret qu'on m'a donné, puis une gratification de 6 à 9 sous par semaine, ce qui fait 3 sous par jour. Avec cet argent, que je ne touche pas, bien entendu, je puis prendre des friandises, pour diminuer le goût du pain noir dont je n'ai jamais assez, quoiqu'il ne soit pas bien bon.

« Un peu après le déjeuner, on va prendre l'air dans des promenoirs séparés; on se lave à grande eau et au bout d'une demi-heure on remonte. On mange encore à midi; puis le soir à quatre heures. On va vider le pot, et une heure après, on cesse le travail et on fait le lit. Ensuite je prends mon cahier et je fais une page d'écriture et quelques problèmes. Puis je me déshabille, je mets mes habits à la porte et je me couche. Voilà mes occupations. Pour la discipline, elle est très sévère.

« Défense de monter au vasistas, de regarder au guichet, de causer avec les voisins sous peine de faire connaissance avec le cachot et le pain sec. On change de linge toutes les semaines, de draps tous les mois.

« Enfin, quoiqu'on ne soit pas trop mal à la Roquette, je regrette bien de m'y être fait mettre; mais il est trop tard, à moins que tu veuilles m'en sortir.

« Adieu, cher père; embrasse Marie pour moi et ne lui parle pas trop mal de son frère.

« Je ne suis pas encore jugé, et je ne sais pas ce qu'on attend pour le faire. Dis à maman que je l'embrasse aussi, et ne raconte pas trop de mal sur moi à marraine.

« Ton fils,

« PHILIPPE. »

Nous avons tenu à reproduire *in extenso* cette très curieuse lettre, écrite au courant de la plume avec une écriture nette, régulière, précise, formée comme celle d'un homme de trente ans et qui ferait la joie d'un graphologue, en lui décelant par ses détails plastiques tout le caractère du jeune écrivain; nous avons tenu, dis-je, à la reproduire, non seulement parce qu'elle est une intéressante relation de « la vie à la Petite-Roquette », mais parce qu'elle nous paraît prêter à de nombreuses réflexions.

Qu'on n'oublie pas que son auteur, qui trace ces quatre pages en ne faisant qu'une seule faute d'orthographe, et combien excusable dans sa logique — *fatigant pour fatigant* — qui inventorie son mobilier avec la précision d'un reporter et développe ses idées avec autant de suite, je dirai presque autant de science naturelle de la composition, n'est âgé que de treize ans et demi.

On conclura que, malgré toutes ses fugues et toutes ses nuits à la belle étoile, il n'a pas entièrement perdu ses journées à l'école.

Et quel curieux tempérament se révèle entre ces lignes! Comme cette individualité est déjà nettement dessinée dans ces phrases correctement polies, mais hautaines, et non exemptes d'un vague persiflage à l'adresse de son concierge de père! « *Comme je n'ai pas d'autre distraction que celle-là, je t'écris aujourd'hui...* »

« *Ne raconte pas trop de mal sur moi...* » C'est presque la manière convenable de dire : « Ne me calomnie pas. » Puis, quelle fierté aussi! Pas un mot de supplication pour obtenir cette liberté qui doit lui être si chère, pas une promesse pour l'avenir, si on la lui rend. — « *Quoiqu'on ne soit pas trop mal à la Petite-Roquette, je regrette bien de m'y être fait mettre; mais il est trop tard, à moins que tu ne veuilles m'en faire sortir.* » Un point; c'est tout.

Pourtant ce petit bonhomme d'acier montre le défaut de sa cuirasse : il craint que sa conduite ne soit mal jugée par sa sœur et par quelques autres personnes. L'estime, voilà le sentiment par lequel on pourra le prendre et l'amener peut-être à une moins farouche attitude.

Pour l'heure, l'idée d'être envoyé en correction ne l'épouvante pas; il verra du nouveau, et son instinct de curiosité s'exercera, soit qu'il parte pour une école agricole, une école industrielle ou une école de mousses. D'ailleurs, une

fois arrivé, s'il s'ennuie, il mesurera la hauteur des murs. Il n'en est pas de si élevé qui ne se franchisse.

Quand, à l'audience du 19 juin, le tribunal a demandé à Philippe ce qu'il voulait faire, très nettement le gamin a répondu : « Je veux voyager! »

Malheureusement la Société n'a pas les moyens de transformer ses vagabonds en *globe-trotters*, et le seul asile qui puisse ouvrir ses portes aux enfants comme Philippe, c'est la maison de correction de Belle-Isle-en-Mer, qui fournit des mousses à la marine marchande et prépare les engagements dans les équipages de la flotte.

Toutefois, il ne semble pas impossible que, dirigé dans une voie conforme à ses aptitudes, et son instruction complétée, cet enfant ne puisse devenir un explorateur, un inventeur, un savant, peut-être un marin doublé d'un écrivain.

Mais si nous le laissons subir des condamnations correctionnelles, si nous l'abandonnons aux promiscuités des dépôts, que deviendra cet étrange garçon qui, au milieu de tous ses avatars, n'a pas commis un seul délit réel, pas dérobé une tête d'épingle?

Ce qu'il deviendra, c'est facile à prévoir.

(A suivre.)

H. ROLLET.

*Les Enfants en prison.* En vente au bureau de *l'Enfant* 12 fr.

## LES ENCOURAGEMENTS

### Lettres reçues

Mesdemoiselles,

Je suis avec beaucoup d'intérêt vos diverses initiatives; M. Rollet et ses jeunes collaboratrices font de la bonne besogne. Il faudrait arriver à organiser tous les efforts individuels en faveur de l'enfance malheureuse. Je crois que M. Rollet est l'homme autour duquel il faut se serrer; c'est le porte-drapeau.

M. Ch...

Je vous adresse, par le mandat ci-joint, la somme de 500 francs en hommage à la noble vie et à la belle œuvre de M. Rollet.

Mme C..., Strasbourg.

Le 9 mai 1934. C... (Finistère).

Monsieur,

J'ai reçu, aujourd'hui, votre numéro de propagande; il touchera tous ceux à qui je le ferai lire, et nos élèves principalement.

Ci-joint, en un mandat-poste, le montant de mon abonnement et de 50 carnets que je vous prie de m'envoyer.

Envoyez-moi des documents concernant votre œuvre. Merci beaucoup d'avance.

Mme C...

Strasbourg, le 16 mai 1934.

Monsieur le Juge,

Etant la maman d'un petit garçon de huit ans, je m'intéresse à toutes les questions qui se rapportent à l'enfant. En même temps que cette lettre, je vous adresse un mandat-carte de 120 francs. (20 francs pour un abonnement 1934 à votre revue.) Quant aux 100 francs, ils sont destinés à la petite fille de trois ans « qu'il faut sortir du taudis de ses parents si elle est maltraitée et battue ». (Voir votre numéro de propagande, page 13.)

Veillez croire, monsieur le Juge, à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mme J. G...

Cher monsieur,

Selon mes faibles moyens, je vais tâcher de répondre à votre appel. Je joins 50 francs à cette lettre pour que vous m'envoyiez 50 carnets; il est bien entendu que je vous en enverrai le montant intégral dès que je les aurai vendus. Pour ma part j'en prendrai plusieurs. Cela me permettra de vous aider comme je puis.

Mme M..., Parly.

Nous consacrerons, dans le numéro septembre-octobre, une large place au compte rendu du travail entrepris en Charente. Les résultats déjà obtenus dépassent toutes nos espérances.